



GUIDANCE POUR JEUNES EXILES
BEGELEIDING VAN JONGEREN OP DE VLUCHT

RAPPORT D'ACTIVITES

2008

Asbl **MENTOR -ESCALE** vzw

Rue Souveraine 19, 1050 Bruxelles – Opperstraat 19 te 1050 Brussel
Tél : 02/505.32.32 – Fax : 02/505.32.39 – E-mail : info@mentorescale.be



La société est un havre de nombreux maux dont seule la volonté intérieure de s'en sortir reste lumière.

Pour le meilleur des dénouements, Mentor-Escale est une ASBL dont la raison d'exister est de porter espoir face aux maux de la société que connaissent les mineurs non accompagnés.

Chaque société ayant sa propre culture, il y a de nombreuses découvertes dont doit s'enrichir toute personne à la quête de son havre intérieur. L'ignorance étant une nature propre à chacun, Mentor-Escale connaît beaucoup d'astuces pour y remédier et enrichir ses petits. La quête d'un logement adéquat, une assistance juridique ainsi que des conseils pour une orientation scolaire ont constitué pour moi un apprentissage de la part de Mentor-Escale.

De mon expérience personnelle, j'ai pu développer des amitiés au travers de rencontres organisées par Mentor-Escale en faveur des jeunes. Mentor-Escale reste une maison ouverte à tout jeune à la recherche d'un point de repère.

Bref, tous ceux qui se rassemblent à Mentor-Escale se ressemblent.

(Espérant, 17 ans et demi, R. D. Congo)

INTRODUCTION

Fin 2007, sur proposition du Conseil d'Administration de *Mentor-Escale*, l'Assemblée Générale décidait de mettre fin aux activités de l'association.

D'une part, les moyens financiers étaient devenus insuffisants pour que l'institution puisse continuer à fonctionner correctement ; d'autre-part, les évolutions juridiques et politiques dans l'accueil des jeunes migrants avaient entraîné une baisse importante du nombre de nouvelles demandes de suivi subsidiables selon notre mandat.

Suite à cette annonce, les réactions des jeunes et de nos partenaires ont été nombreuses, chacun insistant sur l'importance du suivi qu'apportait *Mentor-Escale* pour les jeunes mineurs étrangers non accompagnés.

Ces réactions nous ont amenées à réanalyser la situation et à tenter de relancer notre action. Suite à une négociation avec le Ministère de l'Intégration Sociale nous avons pu étendre notre mandat et augmenter notre subside. Nous avons également décidé de redynamiser notre équipe en engageant un responsable administratif et financier (grâce à l'obtention d'un poste ACS supplémentaire) ainsi qu'une nouvelle directrice.

Lors de l'A.G. du 25 février 2008 la décision de fermeture a été annulée. En juin, le responsable administratif et financier a été engagé. La nouvelle directrice a rejoint Mentor-Escale le 15 septembre 2008.

QUI SOMMES-NOUS ?

1. Missions

Aider les adolescents exilés non accompagnés amenés à vivre en logement autonome à :

- Se prendre en charge de manière responsable et autonome.
- Créer autour d'eux un réseau social de soutien.
- Développer des projets favorisant leur épanouissement.

L'encadrement s'axe autour de 2 pôles :

- Un **accompagnement individuel** social et éducatif taillé sur mesure en fonction des besoins et de la demande du jeune.
- Des **activités communautaires** auxquelles le jeune est encouragé à participer.

A cela s'ajoute la sécurité psychologique offerte par la possibilité de venir à tout instant demander conseil ou rencontrer des jeunes dans une situation proche de la leur.

2. Public-cible

Pour être aidé par notre Maison, le jeune doit :

- Etre en exil.
- Avoir moins de 18 ans (ou plus s'il a des mineurs collatéraux à charge) lors de son entrée chez nous.
- Résider en Belgique sans parent ou personne légalement responsable, à l'exception bien sûr de son tuteur dont la désignation est rendue obligatoire depuis l'entrée en vigueur de la Loi programme du 24 décembre 2002 relatif à la « Tutelle des mineurs étrangers non accompagnés (AR du 22 décembre 2003 – MB du 29.01.2004).
- Etre capable, moyennant un accompagnement approprié, de vivre en logement autonome.
- Avoir droit à une aide sociale.
- Avoir ou désirer développer un projet pour son avenir (formation scolaire ou de promotion sociale ou travail).
- Adhérer à notre système d'encadrement.

3. Structure et financement

3.1. L'équipe :

En 2008, notre équipe a été composée de :

- **Personnes salariées à temps plein:** Une coordinatrice, quatre assistants sociaux, deux animateurs. Durant l'année, deux nouvelles personnes ont été engagées : un responsable administratif et financier en juin et une nouvelle directrice en septembre.

- **Des bénévoles:** Des bénévoles ont assuré plusieurs heures d'accueil par semaine. L'un d'eux a pris également en charge le soutien scolaire, la gestion du site Internet et a participé à l'accompagnement de certaines activités extérieures.
- **Article 60 :** Un éducateur spécialisé, engagé comme Article 60, a fait partie de notre équipe jusqu'en mars 2008.

3.2. Les moyens financiers :

- En 2008, nos **sources de financement publiques** furent les suivantes :
 - Le Ministère de l'Intégration Sociale via une convention annuelle avec FEDASIL : Ce subside a couvert une partie des salaires des membres de l'équipe et des frais de fonctionnement.
 - La Commune de Schaerbeek : Jusque à mars 2008, nous avons bénéficié d'une aide de la Commune de Schaerbeek via la mise à disposition d'un éducateur engagé sous Article 60.
 - La Région Bruxelloise : Trois Agents Contractuels Subventionnés ont été mis à notre disposition.
 - Le Centre pour l'Egalité des Chances : Nous avons bénéficié d'un subside ponctuel du FIPI (Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés) pour nos activités communautaires.
- Le reste de notre travail a été financé par des **sources privées** (dons et mécénat). Nous organisons, chaque année, un spectacle annuel qui permet de dégager des recettes non négligeables et avec lesquelles nous couvrons des frais de rémunération ainsi que certains frais de fonctionnement incompressibles.

LES JEUNES DE MENTOR-ESCALE

1. Situation générale

Comme les adultes, les jeunes exilés fuient la guerre et les situations de conflits armés, la persécution, la misère et les privations. Certains sont victimes de traite des êtres humains en vue d'une exploitation économique ou sexuelle.

Une partie des mineurs non accompagnés arrive jusqu'à la frontière avec un membre proche ou éloigné de la famille; d'autres utilisent les services d'un « passeur » ce qui, bien souvent aura nécessité un investissement financier et un endettement important de la part de la famille du jeune. Cet endettement pèsera d'ailleurs sur la suite de son parcours en Belgique, tant sur le plan matériel, que moral. Enfin, certains jeunes, semblent plutôt avoir voyagé seul. Il s'agit dans ces cas le plus souvent de jeunes de 17 à 18 ans.

Quand ces jeunes arrivent dans un pays d'Europe de l'Ouest comme le nôtre, ils sont donc seuls, sans soutien familial. Ils souffrent de la séparation, des abus et des traumatismes qu'ils ont subis.

Au moment de leur entrée sur le territoire ou dans le pays, ils se heurtent souvent aux barrières linguistiques et n'ont pas de moyens de subsistance. Souvent, ils ne possèdent rien, ils sont particulièrement vulnérables et facilement exploitables. Ils souffrent socialement et psychologiquement et ont besoin d'une aide adaptée à leurs besoins ainsi qu'à leur situation spécifique.

2. Profil des jeunes suivis à *Mentor-Escale* en 2008

2.1. Introduction

Nous avons démarré l'année 2008 avec **69** dossiers venant de 2007.

Au total, **105** jeunes ont été suivis en 2008.

Nous avons enregistré **45 nouvelles demandes de suivi**.

Parmi ces demandes :

- **36** ont été acceptées.
- **2** demandes ont été suspendues pour des raisons diverses (le tuteur préférait une autre solution, le jeune n'était pas prêt ...).
- **7** jeunes ont été réorientés vers d'autres institutions car ils ne rentraient pas dans nos critères d'acceptation (âge, statut, structure d'envoi...).

Nous avons clôturé les dossiers de **21 jeunes**.

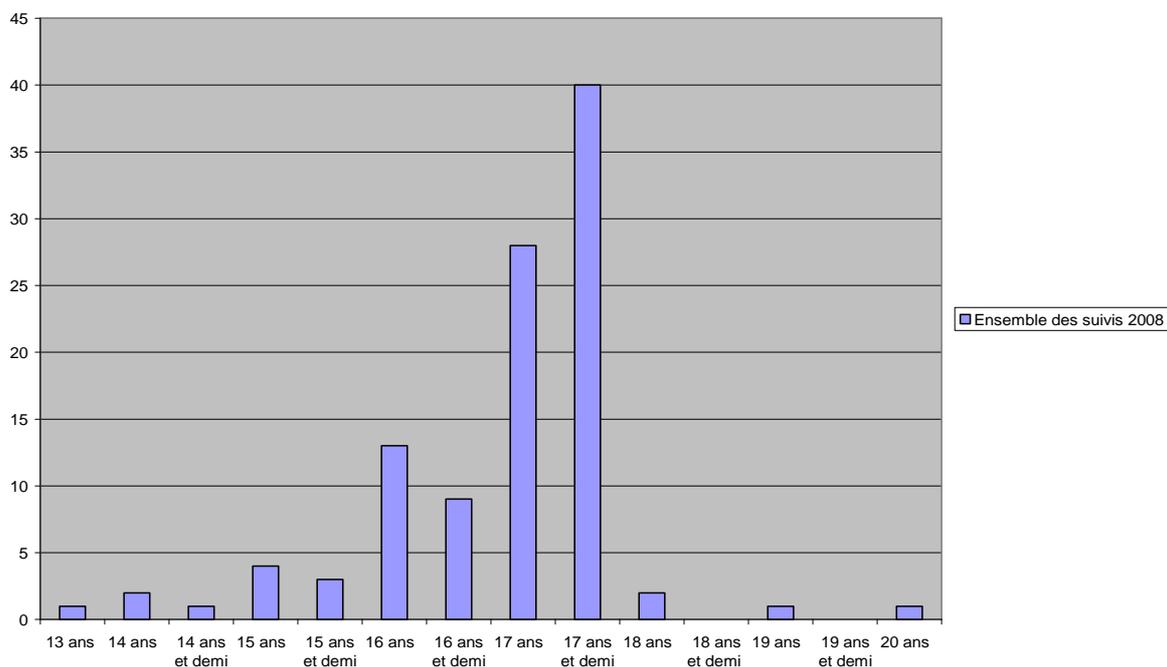
Nous avons opté pour une première clôture des dossiers en date du 01/07/2008 et ceci afin de ne pas perturber l'année scolaire de ces jeunes, les autres dossiers ont été clôturés au 31/12/2008.

Parmi les jeunes qui sont sortis, il y avait **11 garçons et 10 filles**.

2.2. Tableaux et statistiques

Age à l'entrée

Age à l'entrée	Suivis venant de 2007	Nouveaux suivis 2008	Ensemble des suivis 2008
13 ans	1	0	1
14 ans	2	0	2
14 ans et demi	1	0	1
15 ans	3	1	4
15 ans et demi	2	1	3
16 ans	7	6	13
16 ans et demi	8	1	9
17 ans	11	17	28
17 ans et demi	32	8	40
18 ans	1	1	2
18 ans et demi	0	0	0
19 ans	1	0	1
19 ans et demi	0	0	0
20 ans	0	1	1
TOTAL	69	36	105



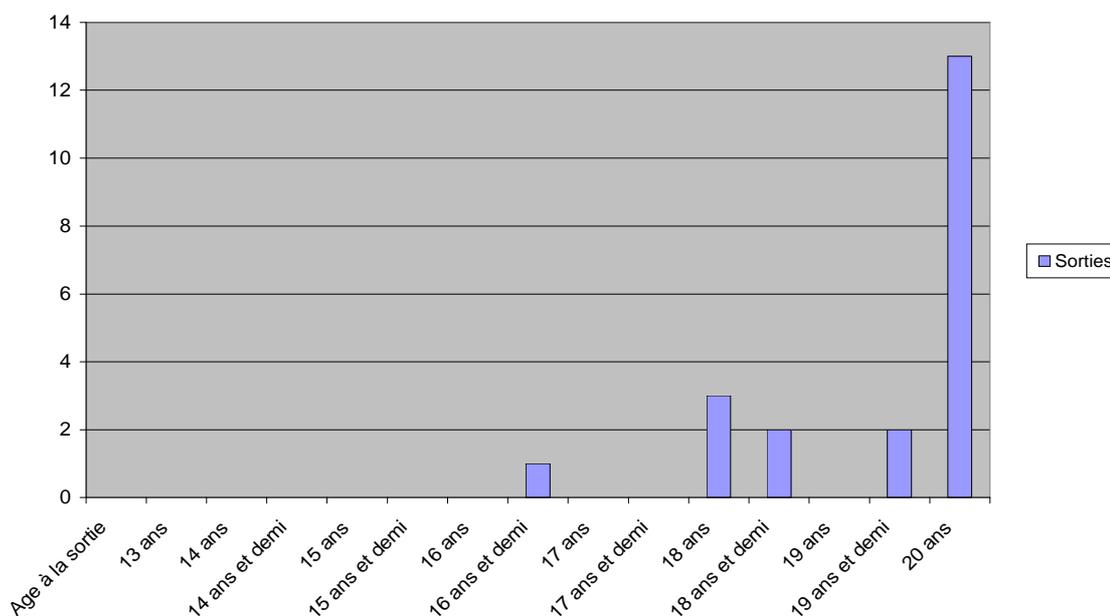
Constat :

- Nous constatons que la grande majorité des jeunes entrés en 2008 étaient âgés de **17 ans** lors de leur arrivée à Mentor-Escale.
- La moyenne de l'âge d'entrée en 2008 est de **16 ans et 9 mois**. Nous observons donc une diminution de l'âge moyen des nouveaux suivis qui, en 2007, était de 17 ans et 2 mois.

- Une jeune fille a été acceptée alors qu'elle avait déjà 19 ans car elle a été prise en charge en même temps que sa petite sœur mineure.

Age à la sortie

Age à la sortie	Sorties
13 ans	0
14 ans	0
14 ans et demi	0
15 ans	0
15 ans et demi	0
16 ans	0
16 ans et demi	1
17 ans	0
17 ans et demi	0
18 ans	3
18 ans et demi	2
19 ans	0
19 ans et demi	2
20 ans	13
TOTAL	21



Les motifs de la clôture des dossiers sont pour la majorité les suivants :

- Jeunes suffisamment autonomes qui n'ont plus besoin de notre accompagnement individuel
- Jeunes qui ont atteint l'âge de 20 ans au moment de la fin de l'année scolaire.

- Jeunes qui n'ont pas respecté les règles de la maison (aucun jeune n'a été dans ce cas)

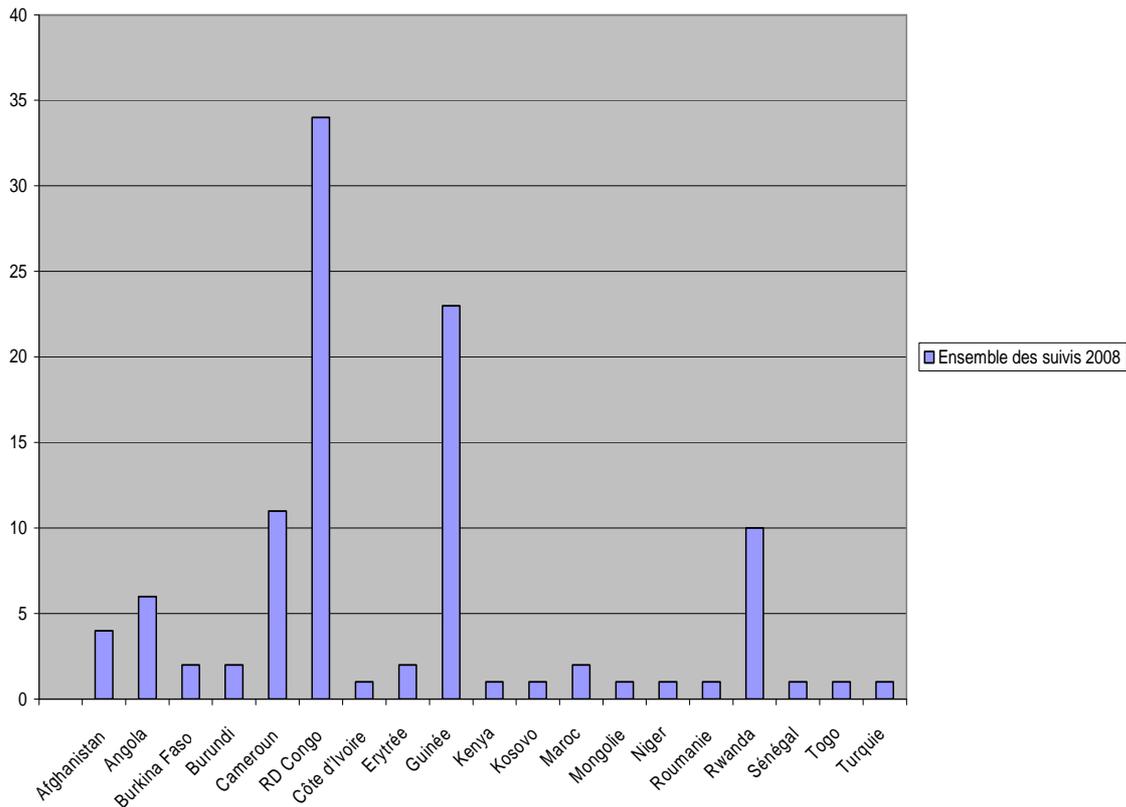
Notons qu'un dossier clôturé signifie que le jeune ne bénéficie plus de suivi social individuel. Cependant, s'il le souhaite, il peut continuer à participer aux activités communautaires.

Constat :

- La grande majorité des jeunes avaient **20 ans** à leur sortie. Il apparaît que dans la majorité des cas, un suivi individuel jusqu'à l'âge de 20 ans se justifie totalement étant donné la difficulté que représente une mise en autonomie.

Nationalité

Pays d'origine	Suivis venant de 2007	Nouveaux suivis 2008	Ensemble des suivis 2008
Afghanistan	1	3	4
Angola	6	0	6
Burkina Faso	1	1	2
Burundi	1	1	2
Cameroun	7	4	11
RD Congo	20	14	34
Côte d'Ivoire	0	1	1
Erytrée	1	1	2
Guinée	17	6	23
Kenya	0	1	1
Kosovo	1	0	1
Maroc	1	1	2
Mongolie	1	0	1
Niger	1	0	1
Roumanie	1	0	1
Rwanda	8	2	10
Sénégal	0	1	1
Togo	1	0	1
Turquie	1	0	1
TOTAL	69	36	105

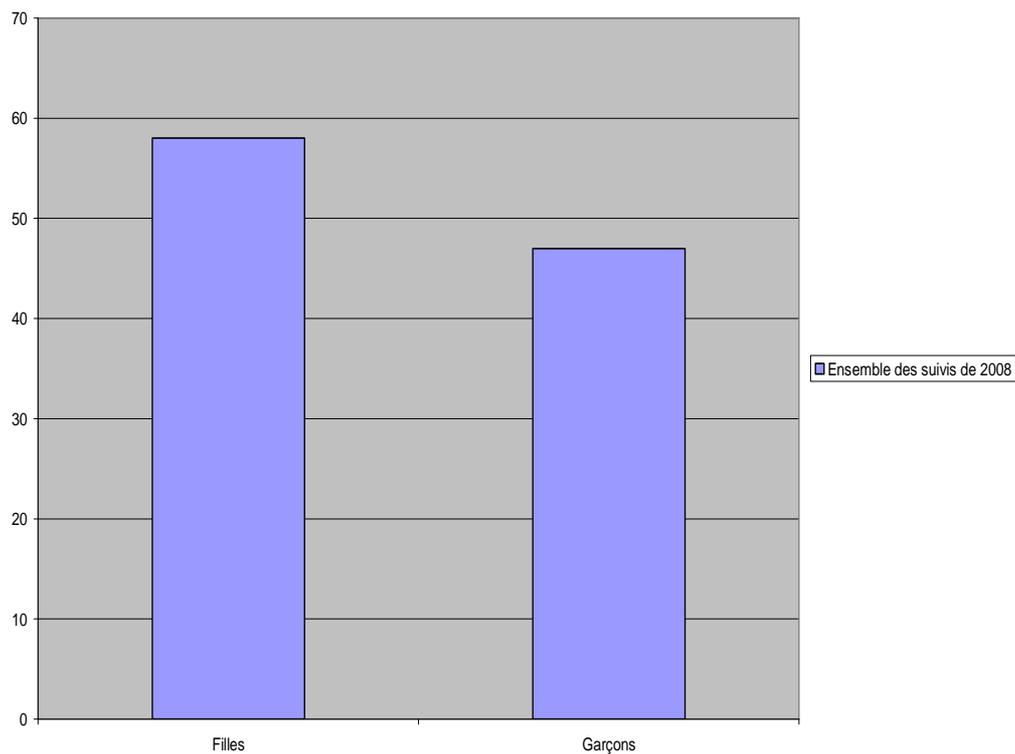


Constat :

- Les jeunes suivis en 2008 sont de **19 nationalités différentes**.
- Ils sont essentiellement issus de pays d'**Afrique**.
- Les pays les plus représentés sont la **République Démocratique du Congo (32%)** et la **Guinée Conakry (22%)** suivis par le Cameroun et le Rwanda.

Sexe

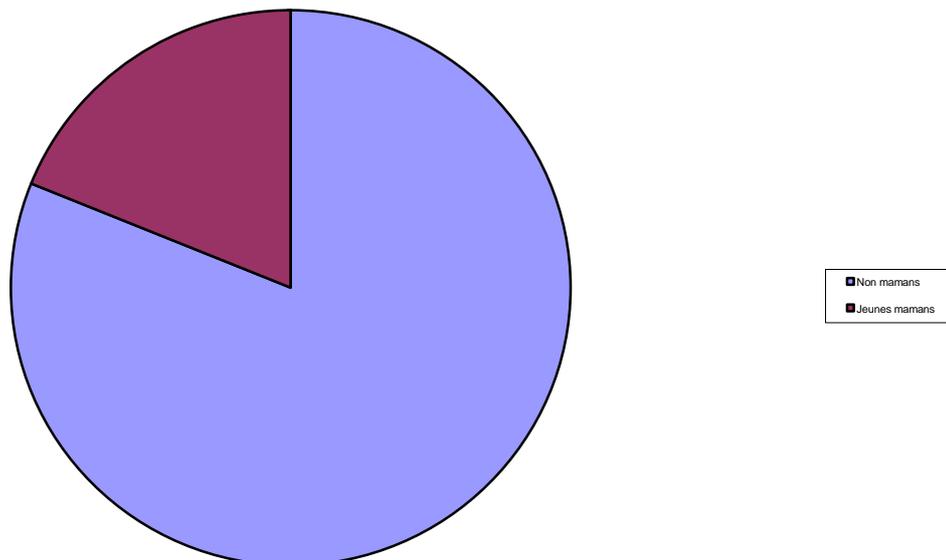
Sexe	Suivis venant de 2007	Nouveaux suivis 2008	Ensemble des suivis 2008
Filles	35	23	58
Garçons	34	13	47
TOTAL	69	36	105

**Constat :**

- Cette année, nous avons accueilli **23 filles et 13 garçons**, soit 63 % de jeunes filles. C'est la troisième année consécutive que nous enregistrons une majorité de jeunes filles dans nos nouvelles demandes. Le pourcentage de jeunes filles augmente d'année en année.
- Les filles représentent **55%** des jeunes suivis en 2008.

Jeunes mamans

Maternité	Ensemble des jeunes filles suivies en 2008
Non mamans	47
Jeunes mamans	11
TOTAL	58



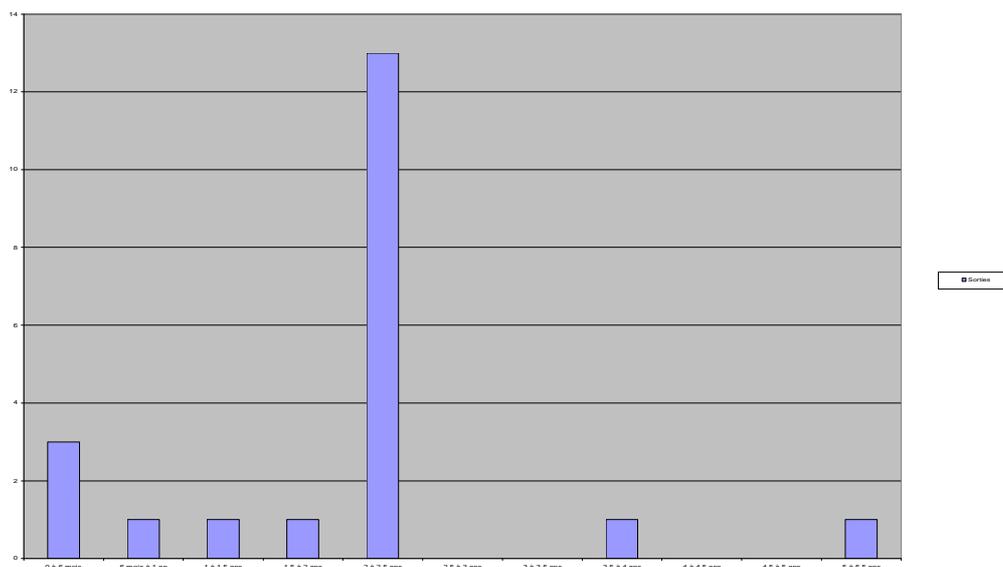
Constat :

- Parmi les jeunes filles que nous avons suivies en 2008, **19%** sont de jeunes mamans, parmi elles, **6** ont accouché en 2007, **2** en 2008.

C'est la première fois que nous intégrons cette dimension dans nos statistiques. Nous ne pouvons donc comparer cette proportion aux années précédentes mais il est évident qu'il s'agit d'un pourcentage important qui nécessite une attention toute particulière.

Durée des suivis

Temps d'accompagnement	Sorties
0 à 6 mois	3
6 mois à 1 an	1
1 à 1,5 ans	1
1,5 à 2 ans	1
2 à 2,5 ans	13
2,5 à 3 ans	0
3 à 3,5 ans	0
3,5 à 4 ans	1
4 à 4,5 ans	0
4,5 à 5 ans	0
5 à 5,5 ans	1
Total	21



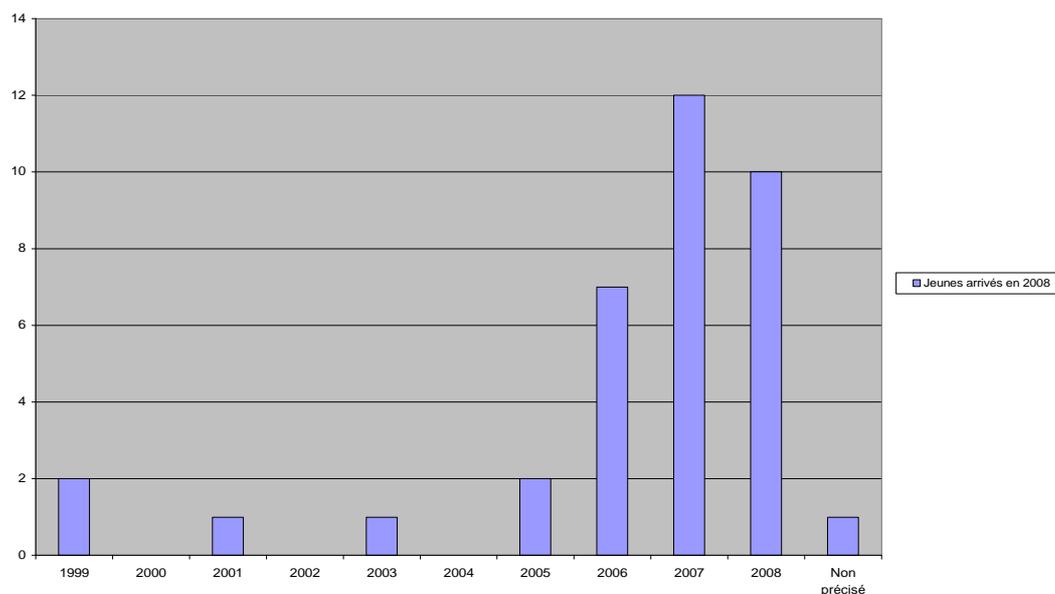
Constat :

- La moyenne du temps de suivi est de **2 ans**.
- La grande majorité des jeunes ont été suivis durant une **période entre 2 ans à 2 ans et demi**.
- Trois de nos jeunes sont restés à *Mentor-Escale* entre **0 et 6 mois**.
- Un de nos jeunes a été suivi durant **5 ans**.

Notons une fois de plus qu'il s'agit ici du suivi social individuel. Une fois ce suivi achevé, les jeunes peuvent continuer à bénéficier des activités communautaires s'ils le souhaitent.

Durée du séjour en Belgique

Année d'arrivée en Belgique	Jeunes arrivés en 2008
1999	2
2000	0
2001	1
2002	0
2003	1
2004	0
2005	2
2006	7
2007	12
2008	10
Non précisé	1
Total	36



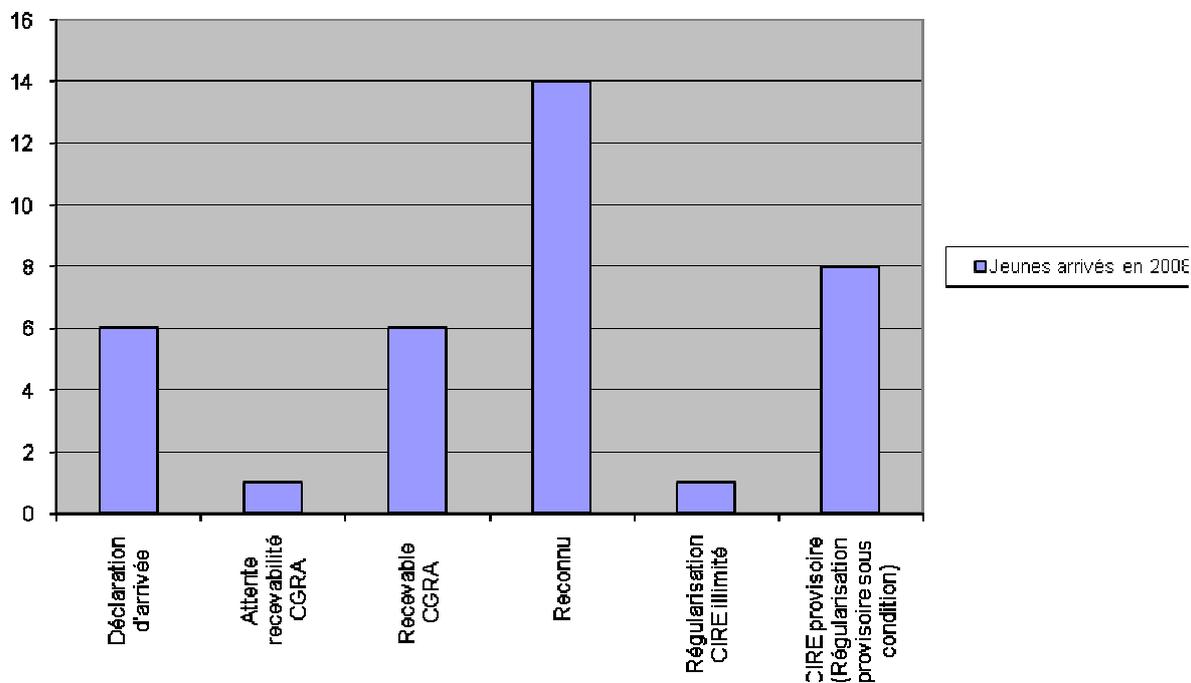
Constat :

- La majorité des jeunes ayant commencé un suivi en 2008 avaient séjourné **moins d'une année** en Belgique. Ces jeunes possédant très peu de connaissances de notre pays nécessitent un travail intensif pour les accompagner dans leurs démarches au moment de leur sortie du centre.

Pour les jeunes ayant plus de quatre ans de séjour, le problème s'inverse. Trop habitués à leur vie dans les centres, ils ont du mal à se prendre en charge.

Situation des jeunes dans leur procédure de séjour

Statut à l'arrivée des jeunes	Jeunes arrivés en 2008
Déclaration d'arrivée	6
Annexe 38	0
Recevable OE	0
Attente recevabilité CGRA	1
Recevable CGRA	6
Conseil du Contentieux des Etranger	0
Reconnu	14
Débouté	0
C.E.	0
Demande de régularisation art 9.3 bis	0
Demande de régularisation art 9.3 ter	0
Demande régularisation 9.3	0
Régularisation CIRE illimité	1
CIRE provisoire (Régularisation provisoire sous condition)	8
Sans papiers	0
Non précisé	0
Total	36

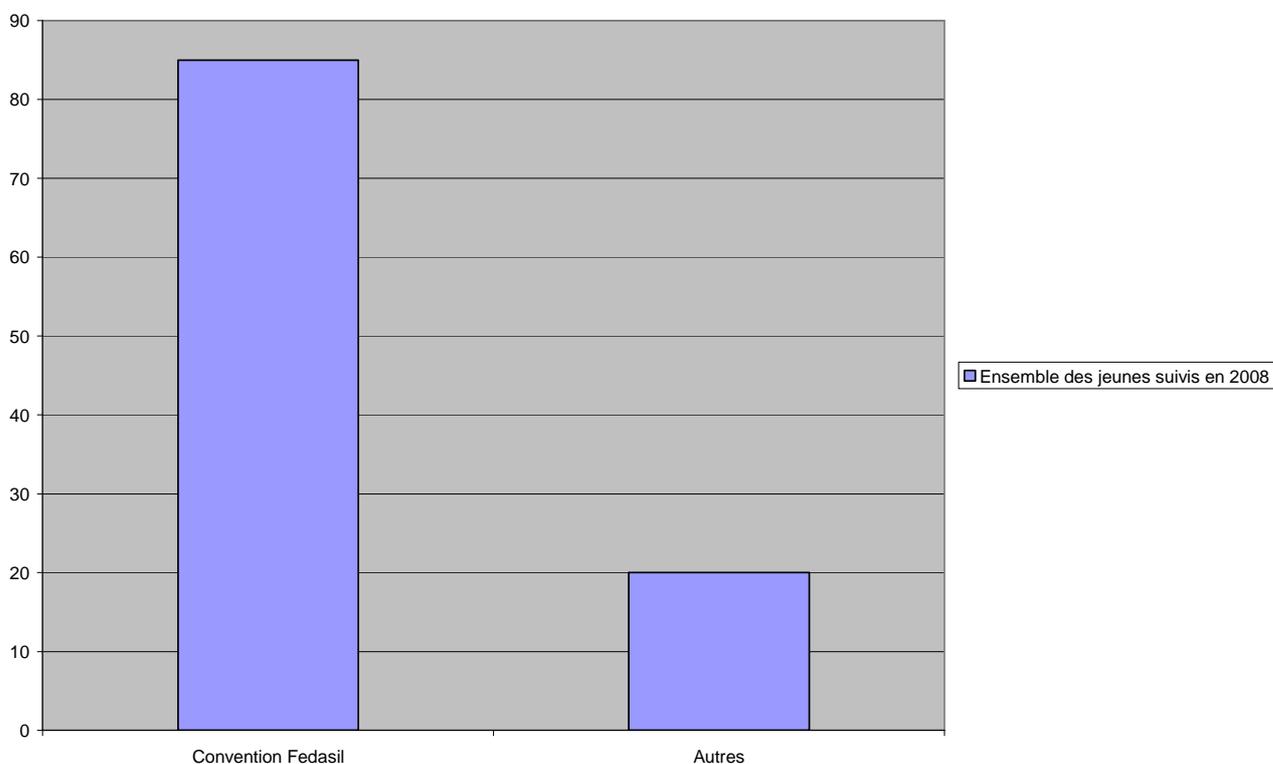


Constat :

- La majorité des jeunes que nous avons accueillis cette année étaient **Réfugiés Reconnus** ou en possession d'un **CIRE**. Ceci s'explique par le fait que les jeunes restent souvent en centre d'accueil jusqu'à la fin de leur procédure. Cette évolution permet aux intervenants sociaux de se centrer davantage sur la mise en autonomie en tant que telle plutôt que sur les démarches liées à la procédure.

Structures d'origine

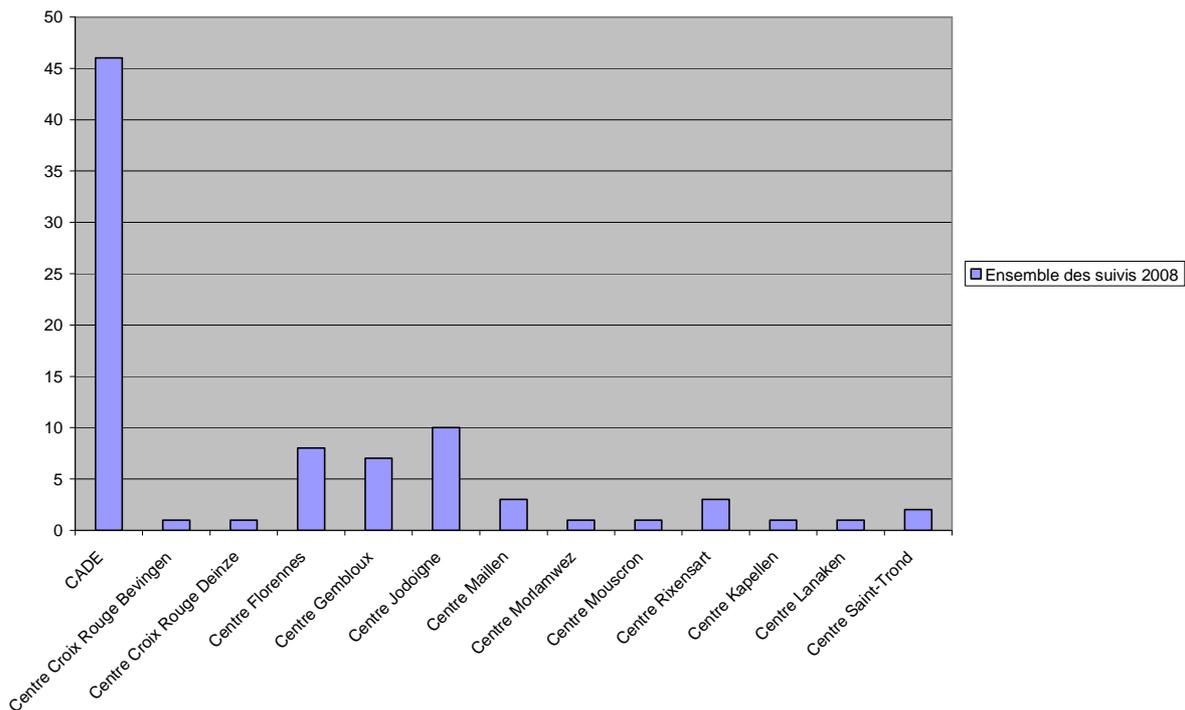
Structure d'origine	Suivis venant de 2007	Nouveaux Suivis 2008	Ensemble des suivis 2008
Convention Fedasil	57	28	85
Autres	12	8	20
TOTAL	69	36	105

**Constat :**

- Les jeunes issus des structures d'accueil telles que déterminées dans notre convention avec **Fedasil** (centres fédéraux d'accueil, centres d'accueil Croix Rouge de Belgique, ILA) représentent **81 %** de l'ensemble des jeunes que nous avons suivis en 2008. Ils sont au nombre de 85.
- **19%** des jeunes que nous avons suivis en 2008 ne venaient pas des centres dépendants du Fédéral et n'étaient donc pas directement subventionnés.

Structures d'accueil Fedasil

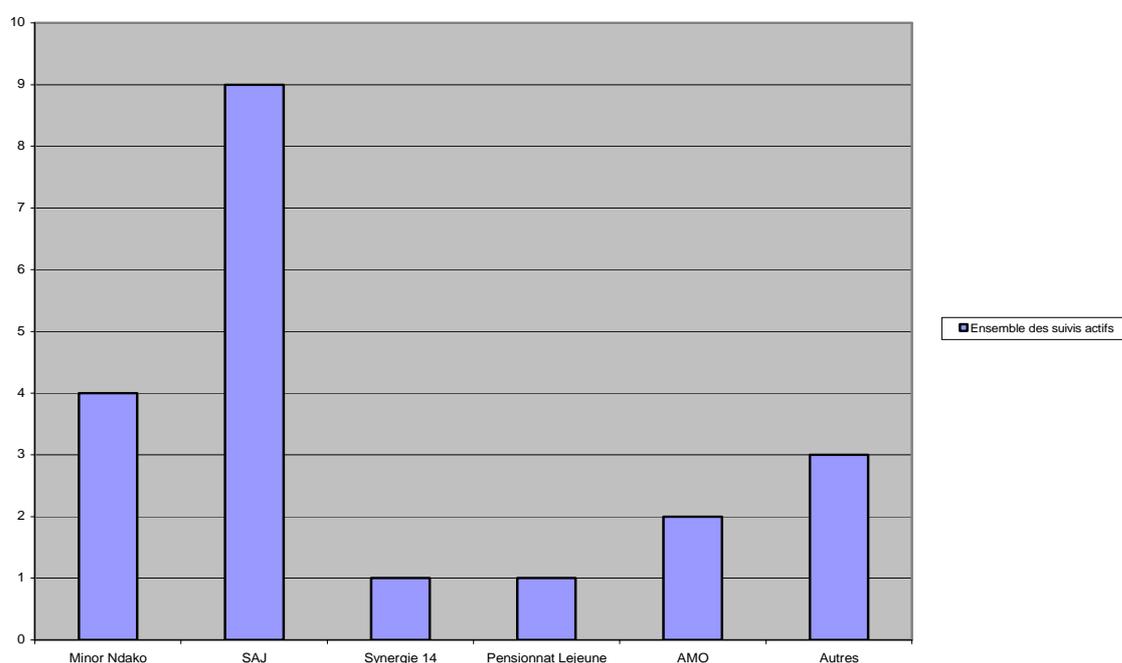
Structures d'accueil selon convention Fedasil	Suivis venant de 2007	Nouveaux Suivis 2008	Ensemble des suivis 2008
CADE	32	14	46
Centre Croix Rouge Bevingen	0	1	1
Centre Croix Rouge Deinze	0	1	1
Florennes	5	3	8
Gembloux	7	0	7
Jodoigne	7	3	10
Maillen	1	2	3
Morlamwez	0	1	1
Mouscron	0	1	1
Rixensart	2	1	3
Kapellen	1	0	1
Lanaken	1	0	1
Saint-Trond	1	1	2
TOTAL	57	28	85

**Constat :**

- Les jeunes sont issus de **13 structures d'accueil différentes** parmi les structures d'accueil telles que déterminées dans la convention (centres fédéraux d'accueil, centres d'accueil Croix Rouge de Belgique, ILA) établie avec Fedasil.
- La grande majorité des jeunes nous sont envoyés par le Petit Château (**CADE**), vient ensuite le centre de **Jodoigne** dont sont issus 10 jeunes suivis en 2008.

Structures d'origines autres que Fedasil

Structures d'origines autres que Fedasil	Ensemble des suivis actifs
Minor Ndako	4
SAJ	9
Synergie 14	1
Pensionnat Lejeune	1
AMO	2
Autres	3
Total	20

**Constat :**

- Les demandes sont issues à la fois de structures dépendant de la **Communauté flamande** et de la **Communauté française**.

Une grande majorité des demandes provenant des Communautés requière un encadrement bien spécifique et plus intense que les jeunes provenant des centres Fedasil, cela au vu des situations plus fragiles de ces jeunes (suivi psychologique, suivi judiciaire...).

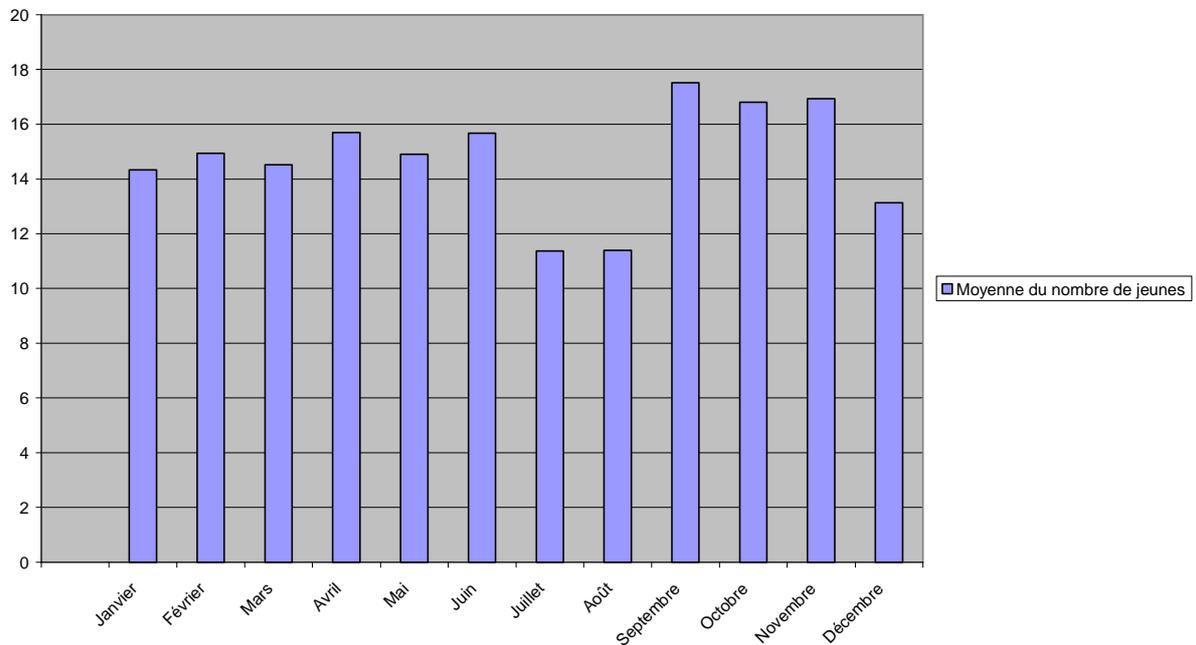
Etant donné que nous ne sommes pas subsidiés par ses instances, il nous arrive malheureusement régulièrement de devoir refuser d'accompagner certains de ces jeunes (qui pourtant en auraient réellement besoin) par manque de moyens financiers.

Moyenne de fréquentation

	Nombre de jeunes reçus	Moyenne
Janvier	269	14,33
lundis	59	14,75
mardis	54	13,50
mercredis	68	17
jeudis	35	8,75
vendredis	53	17,66
Février	314	14,94
lundis	76	15,20
mardis	48	12
mercredis	82	20,50
jeudis	38	9,50
vendredis	70	17,50
Mars	301	14,52
lundis	53	10,60
mardis	47	11,75
mercredis	79	19,75
jeudis	61	15,25
vendredis	61	15,25
Avril	357	15,69
lundis	51	12,75
mardis	85	17
mercredis	131	26,20
jeudis	31	7,75
vendredis	59	14,75
Mai	298	14,90
lundis	46	11,50
mardis	54	13,50
mercredis	100	25
jeudis	26	6,50
vendredis	72	18
Juin	330	15,68
lundis	82	16,40
mardis	54	13,50
mercredis	98	24,50
jeudis	39	9,75
vendredis	57	14,25

	Nombre de jeunes reçus	Moyenne
Juillet	250	11,37
lundis	34	11,33
mardis	50	10
mercredis	85	17
jeudis	34	6,8
vendredis	47	11,75
Août	228	11,4
lundis	44	11
mardis	56	11,25
mercredis	70	17,50
jeudis	27	6,75
vendredis	42	10,50
Septembre	389	17,51
lundis	109	21,8
mardis	85	17
mercredis	87	21,75
jeudis	50	12,50
vendredis	58	14,50
Octobre	383	16,80
lundis	49	16,33
mardis	78	19,50
mercredis	144	28,8
jeudis	53	10,60
vendredis	59	11,80
Novembre	308	16,93
lundis	47	15,66
mardis	45	15
mercredis	103	25,75
jeudis	51	12,75
vendredis	62	15,50
Décembre	281	13,13
lundis	70	14
mardis	55	11
mercredis	85	17
jeudis	21	7
vendredis	50	16,66

Moyenne du nombre de jeunes par jour pour chaque mois

**Constat:**

- Le nombre total de fréquentation sur l'année est de **3708**.
- Le mois de **septembre** a été le mois le plus fréquenté en 2008.
- On observe une diminution de la fréquentation durant le mois de **juillet et d'août**.
- Le **mercredi** est le jour le plus fréquenté avec une moyenne de **22 jeunes** par mercredi.
- La moyenne générale est de 15 jeunes par jour.

LE TRAVAIL DE MENTOR-ESCALE

LE SUIVI INDIVIDUEL

1. PRINCIPES DIRECTEURS

1.1 Ecoute du jeune

L'écoute du jeune dans toutes ses dimensions est un principe de base qui sous-tend l'approche de *Mentor-Escale*. Un tel principe n'autorise pas d'idées préconçues sur ce que peut être un mineur non accompagné vivant en Belgique. Au contraire, dans la philosophie de *Mentor-Escale*, il s'agit d'écouter le jeune sans a priori et d'essayer de comprendre quelle est sa situation et quels sont ses objectifs.

Parfois, le jeune n'est pas capable de formuler ses besoins ou objectifs. Notre travail consiste à l'aider, non pas en lui indiquant la voie à suivre mais en ouvrant des portes, en essayant de lui donner accès à l'information et en lui posant un certain nombre de questions pour l'amener à réfléchir.

Au-delà de la réflexion par rapport à un projet de vie ou à un projet de formation, il s'agit avant tout d'essayer de voir ce que ce jeune est en train de vivre, ce qui le préoccupe. Par conséquent, le but est de travailler avec le jeune à partir de ses préoccupations et en n'étant guidé que par son intérêt supérieur.

Le principe de la confidentialité qui constitue le corollaire du principe d'écoute est également très important dans la démarche de *Mentor-Escale*. Ainsi, non seulement le jeune est bien accueilli et surtout écouté, mais il doit être assuré que son histoire ou ses problèmes ne seront pas divulgués ni aux autres jeunes, ni à des personnes extérieures sans son autorisation.

1.2 Encadrement du jeune

Le mineur non accompagné est par définition sans parent en Belgique. Au-delà de l'accueil et de l'écoute qui constitue un principe de base et tout en restant dans un cadre professionnel, nous sommes aussi un de ses référents adultes. Dans cette perspective, nous pensons surtout à l'éducation du jeune au sens large, c'est-à-dire non seulement à veiller à ce que ses besoins fondamentaux soient assurés mais aussi à le mettre face à ses devoirs, le confronter aux conséquences de ses choix et poser des limites.

1.3 Prise en compte du système de référence du jeune

Le travail individuel avec le jeune ne se fait pas de manière isolée. Etant donné que l'adolescent est encore réellement ou symboliquement fort tourné vers ses parents et sa fratrie (quelle que soit la situation actuelle de ceux-ci : vivants dans leur pays, décédés ou disparus, avec ou sans contact avec l'enfant exilé), *Mentor-Escale* aborde avec le jeune, lorsque cela est possible, la question de ses liens familiaux et le cas échéant, facilite le renouement des liens interrompus.

La connaissance de la place du jeune au sein de son milieu d'origine peut en outre aider à comprendre comment le jeune fonctionne dans le pays d'accueil. C'est un point extrêmement délicat à travailler avec le jeune. Certaines questions, que nous devons poser pour comprendre son contexte familial, pourraient rappeler les interviews que subissent les jeunes dans le cadre de leur procédure de séjour, dont l'enjeu est un possible renvoi au pays. Il s'agit enfin, d'aborder un point souvent douloureux de leur vie d'exilé que nombre d'entre eux préfèrent refouler.

1.4 Collégialité

Chaque jeune est suivi par toute l'équipe de *Mentor-Escale*.

Même si le jeune a un assistant social de référence, aucun membre de l'équipe ne possède nécessairement toutes les bonnes réponses ou toutes les bonnes manières d'aider le jeune. Le travail en équipe pose comme exigence que personne ne s'approprie un jeune. C'est aussi un principe de fonctionnement important. L'assistant social d'un jeune collabore avec les autres membres de l'équipe pour l'aider.

Le jeune est en face d'une équipe cohérente, composée de personnalités diverses avec lesquelles il peut réfléchir de manières différentes. Le fait que le jeune entre en interaction avec des acteurs autres que son assistant social de référence lui permet d'enrichir son réseau d'intervenants et permet de mieux comprendre la situation dans laquelle il se trouve. Nous estimons que de cette manière les solutions préconisées ont plus de chance d'être adaptées à ses besoins et sont en tous les cas plus riches que si elles émanaient d'une seule et même personne.

1.5 Réseau social et travail en systémique

Le principe de globalité est articulé à une approche de type systémique. Il s'agit d'une intervention multidimensionnelle dans un contexte global qui prend en compte l'unicité du jeune, mais aussi et surtout la diversité de ses besoins. En plus d'être globale, différenciée et diversifiée, elle est aussi intégrée dans la mesure où les actions des divers intervenants qui entourent le jeune au sein et/ou en dehors de *Mentor-Escale* sont mises en synergie.

Il est important de créer un réseau social de soutien autour du jeune et nécessaire d'établir un partenariat élargi avec toutes les personnes ou institutions spécialisées et actives dans le domaine de l'aide au jeune (le tuteur, CPAS, SAJ, médecins, psychologues, avocats, enseignants, amis, dans certains cas des parents ou membres de leur famille, etc.).

Selon le niveau de maturité du jeune qui reste dans tous les cas maître de sa vie, il faut lui donner les impulsions nécessaires, lui fournir les informations, lui ouvrir des portes, l'aider à rencontrer d'autres personnes. Il s'agit de pousser au maximum le jeune à élargir son réseau, pas seulement son réseau social d'amis, mais aussi celui des personnes qui sont à même de l'aider à des niveaux différents. Il faut aider le jeune à organiser et utiliser lui-même ce réseau. Il doit pouvoir situer les compétences et les limites de chacun des acteurs et « tirer les bonnes ficelles » au moment où il en a besoin. La coordination du fonctionnement d'un tel réseau revêt une grande importance.

2. LE DEROULEMENT DU SUIVI

2.1 Introduction

Travailler avec des jeunes exilés, population en mouvance, ne relève pas d'une méthode définie une fois pour toutes. Il faut régulièrement se remettre en question et adapter son modèle de travail aux réalités du terrain. Ainsi, le cadre mentionné ci-dessous n'est pas rigide, il doit s'adapter à chacune des situations.

2.2 Les étapes du suivi du jeune.

Réception et évaluation de la demande

L'enregistrement de la demande se fait le plus souvent par téléphone. C'est un moment important où l'on se doit d'être attentif et à l'écoute du demandeur afin de pouvoir analyser la demande au mieux par

la suite. Il arrive parfois que l'enregistrement se fasse directement avec le jeune si celui-ci se présente lui-même à *Mentor-Escale*.

Lors de l'enregistrement des demandes, nous remplissons une fiche signalétique. En général, les renseignements que l'on y inscrit vont bien plus loin que les simples coordonnées du jeune. Il s'agit d'avoir une première information sur la situation actuelle du jeune et ses capacités à entrer dans un processus de mise en autonomie avec notre accompagnement. Nous cherchons à savoir comment les appelants perçoivent le jeune, ce qu'ils estiment qu'il a acquis ou non, les difficultés qu'il éprouve et à propos desquelles nous devrions être attentifs dans l'éventualité d'un accompagnement. Nous procédons alors à la désignation d'un assistant sociale qui fixe un premier entretien avec le jeune.

Le premier entretien

Il s'agit du premier contact réel de l'assistant social de référence avec le jeune. C'est à ce moment que l'on prend le temps de faire connaissance et d'évaluer les besoins que le jeune exprime. Le jeune lui, fait connaissance avec son nouvel assistant social chez *Mentor-Escale* ainsi qu'avec certaines règles fondamentales de notre institution. Nous lui souhaitons la bienvenue et lui faisons découvrir les locaux et les membres de l'équipe présents.

Dans la mesure du possible, nous essayons, pour ce premier entretien, que le jeune soit accompagné par son (ses) référent(s) (tuteur, assistants sociaux, éducateurs,...).

Le déroulement du suivi et les bilans.

En plus des contacts réguliers entre le jeune et son assistant social de référence, il s'agit de définir un moment durant lequel on fait le point avec le jeune et les autres personnes qui l'accompagnent, sur sa situation. C'est un moment particulier où l'on prend le temps de s'asseoir tous ensemble, dans un espace calme et accueillant, pour évaluer avec le jeune ses progressions, ce qui pose encore problème voir simplement faire plus ample connaissance. Moment très important d'échange où le jeune s'exprime et apprend petit à petit à lui-même relever ses forces et ses faiblesses.

La régularité dans les bilans est parfois contrecarrée par la difficulté de réunir l'ensemble des intervenants et l'irrégularité des disponibilités du jeune (oubli, autres activités,...). Nous tentons de nous adapter au cas par cas.

La fin du suivi

Lorsque, de commun accord avec les intervenants et le jeune, nous estimons que celui-ci est suffisamment autonome, responsable et intégré dans la société belge pour pouvoir poursuivre son chemin, nous procédons à la clôture de son suivi.

Concrètement cela signifie que ce jeune n'aura plus d'assistant social référent à *Mentor-Escale*. Toutefois, il reste le bienvenu et peut s'il le souhaite continuer à participer à certaines activités communautaires.

A côté de cette forme de clôture « idéale » du suivi, il y a aussi les cas de jeunes pour lesquels nous sommes contraints d'arrêter l'accompagnement non parce qu'ils sont devenus pleinement autonomes mais parce qu'ils sortent du cadre pour lequel nous sommes mandatés et donc capables matériellement de leur venir en aide.

3. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

3.1 Le travail de l'assistant social

L'assistant social à *Mentor-Escale* est le référent du jeune. Point de repère dans l'institution, c'est lui qui accompagne le jeune pas à pas dans les différentes démarches à accomplir pour régulariser sa situation administrative. C'est lui qui au départ explique ou réexplique les démarches au jeune, le soutient dans leur exécution et l'accompagne, si nécessaire, dans sa rencontre avec d'autres intervenants tels que l'avocat, le service Tracing de la Croix-Rouge, les instances du CPAS ou les autorités procédant aux interviews.

Même s'il est plus aisé de faire les choses à la place du jeune, nous tentons de l'impliquer constamment dans les démarches pour atteindre notre objectif principal qui est la mise en autonomie. Nous refusons de nous limiter à répondre aux demandes ponctuelles et inscrivons notre aide dans une véritable démarche éducative.

Il est important que ces jeunes (re)deviennent maîtres de leur vie, qu'ils ne restent pas d'éternels assistés. L'assistant social veillera, tout au long du suivi du jeune, à l'acquisition par celui-ci de compétences diverses indispensables à son bon développement et à son autonomie.

3.2 Les domaines d'intervention de *Mentor-Escale* dans le suivi des jeunes

1) Introduction

Le tableau suivant présente brièvement les différents domaines d'action dans lesquels le personnel de *Mentor-Escale* est amené à intervenir.

Domaines	Axes d'intervention
Procédure de séjour	Informations sur la procédure Facilitation des contacts avec l'avocat Facilitation des relations avec les institutions : Commune, CGRA, Office des Etrangers, Commission Permanente, etc
Logement	Fourniture des informations utiles pour trouver un logement Facilitation des contacts et des négociations avec les propriétaires Appui dans la mobilisation de la garantie locative Appui dans la recherche d'équipements et pour l'ouverture de compteurs gaz/électricité Encadrement dans l'entretien du logement Education aux droits et devoirs de locataire
Scolarité / formation	Aide dans le choix d'un projet de scolarité ou de formation professionnelle Aide dans la recherche d'une école ou d'un centre de formation Suivi des études et rencontre régulière avec les professeurs Soutien scolaire (cours de rattrapage, aide dans les devoirs, préparation aux examens)
Accueil/aide sociale	Accueil et écoute du jeune Soutien dans la définition d'un projet d'avenir Soutien dans les démarches liées à l'aide sociale en lien avec les CPAS
Santé	Mise en contact avec un médecin/centre médical et accompagnement lors des visites, sur demande du jeune. Mise en contact avec un psychologue et accompagnement lors des visites Aide dans les relations avec la Mutuelle Aide dans la recherche de loisirs

2) La scolarité

Aider le jeune à développer un projet de vie, c'est avant tout l'orienter et le suivre dans sa scolarité.

Si quelques (rares) jeunes ont des idées claires quant à leur projet d'avenir, la majorité d'entre eux n'ont jamais été amenés, dans leur vie antérieure, à réfléchir et à choisir une formation, un métier. Lorsque la possibilité d'aller à l'école existait, c'était en général les parents qui décidaient seuls de l'orientation scolaire de leur enfant.

En Belgique, les possibilités d'enseignement sont le plus souvent très différentes de celles de leur pays d'origine. Si dans certaines régions plusieurs types d'enseignement existent (enseignement général et apprentissage technique par exemple), dans beaucoup d'autres, les jeunes n'ont accès qu'à l'enseignement fondamental, voire même à aucun enseignement.

L'orientation doit tenir compte des capacités réelles du jeune ainsi que de sa situation légale en Belgique. Si la scolarité reste un élément très important dans la vie et dans le développement du jeune, cette fonction d'accompagnement dans le choix d'une orientation scolaire est davantage assumée aujourd'hui par les tuteurs. *Mentor-Escale* reste actif à ce niveau, en appoint ou en complément au travail du tuteur, grâce à l'intervention de l'un de nos animateurs spécialisé en insertion socio-professionnelle.

Nous poursuivons aussi **le soutien scolaire** qui prend la forme de cours particuliers dans les matières pour lesquelles le jeune nécessite et sollicite une aide. Un bénévole accompagne individuellement et à leur demande, des jeunes qui ont besoin de cours de rattrapage.

Un certain nombre de jeunes changent d'orientation scolaire une fois atteint l'âge de la majorité. Cela peut être dans le but de trouver rapidement du travail, pensant que cela peut favoriser la décision finale quant à leur procédure et statut de séjour. Dans d'autres cas, l'orientation prise antérieurement n'avait peut-être pas été choisie par le jeune lui-même et lui avait en quelque sorte été imposée en fonction par exemple du type d'établissements accessibles près de son lieu de vie ou d'autres éléments externes plus subjectifs. Une fois atteint l'âge de la majorité, le jeune reprend lui-même sa vie et ses choix en mains.

3) Logement de transit avec accompagnement plus intense

Depuis quelques années, nous collaborons avec « Logement Pour tous » (agence immobilière sociale) dans le cadre de la gestion de logement de transit. Depuis 2008, nous travaillons également en collaboration avec « Habitat et Rénovation ».

Nous avons monté ce projet afin d'assurer pour certains jeunes un accompagnement plus intensif notamment au domicile même. Nous organisons si possible une visite par semaine afin de travailler et soutenir le jeune dans la vie quotidienne. Ces visites sont réalisées par les animateurs. Nous travaillons avec le jeune tout ce qui concerne l'éducation au logement : contrat de bail, entretien de l'habitat (rangement, produits, tri des déchets,...), des communs, charges locatives, etc.

Ixelles : Cinq studios et un appartement (occupé par une jeune maman et son enfant) situés à proximité de nos bureaux nous permettent un accompagnement plus rapproché des jeunes qui y logent. Il s'agit de logements de transit pour une période n'excédant pas une année.

Le bilan quant à ces logements reste globalement positif. Les jeunes qui y séjournent reconnaissent que cette étape dans leur apprentissage à l'autonomie leur est très utile et leur a donné un sentiment de sécurité. Ils sont conscients de l'avantage dont ils bénéficient et ils respectent les délais de sortie sachant qu'ainsi ils donnent la chance à un autre.

Berchem Ste-Agathe : Deux appartements de transit ont accueilli successivement deux fratries et deux jeunes mamans dont l'une avec son enfant.

L'expérience avec les deux fratries s'est avérée très positive. Non seulement le lien familial a été maintenu mais ils ont aussi créé de nouveaux liens de solidarité avec les différents locataires.

Au cours de l'année 2008, deux jeunes mamans ont remplacé ces deux fratries. L'expérience s'est avérée tout aussi positive pour la jeune maman et son enfant. Par contre, concernant la deuxième jeune maman, il était prévu initialement qu'elle soit rejointe par son enfant, ce qui n'a pas été possible. Nous avons donc dû mettre fin à l'expérience, le logement n'étant pas adapté pour une personne seule.

3.3 La collaboration avec les tuteurs

Cette collaboration est très importante, nous essayons, chaque fois que c'est possible, d'intégrer le tuteur dans la prise en charge réalisée à *Mentor-Escale*. La présence du tuteur dans cette étape de la vie du jeune permet d'accroître son sentiment de sécurité et de progressivement tisser de nouveaux liens qui lui permettront de devenir maître de son réseau social. Le nombre de nouveaux tuteurs qui nous contactent pour recevoir des informations et avis concernant le suivi de leur pupille est en augmentation.

LES ACTIVITES COMMUNAUTAIRES

1. OBJECTIFS

Le volet communautaire constitue une dimension importante dans le modèle d'accompagnement du jeune. Il s'inscrit dans cinq axes d'orientation majeurs.

1.1 Rompre l'isolement du jeune

Mentor-Escale cherche à éviter absolument l'isolement du jeune mineur non accompagné. Un fort isolement peut effectivement mener le jeune à la dérive : dépression, dans certains cas, des troubles mentaux plus sérieux, délinquance, prostitution, etc.

Dans les grandes villes, les gens vivent de manière assez anonyme et la vie en communauté y est rarement spontanée. La plupart des jeunes réfugiés avaient un tissu social fort dans leur pays d'origine, composé de leur famille directe, élargie, de leurs camarades d'école, d'amis. L'exil a le plus souvent complètement anéanti ce réseau naturel. Le jeune est alors obligé de se constituer un nouveau réseau social, ce qui, dans un nouvel environnement inconnu, n'est pas chose facile.

Par le biais d'activités communautaires basées sur des dynamiques collectives, *Mentor-Escale* veut favoriser la constitution de ce premier réseau social constitué de jeunes vivant la même problématique de l'exil. Découvrir qu'on n'est pas tout seul à vivre une situation d'exil, retrouver quelque peu ses propres racines, sont les premiers reconstituants de l'identité du jeune. L'ouverture, par la suite, à des activités de rencontres avec des jeunes issus du pays d'accueil contribue à l'élargissement de ce tissu social.

1.2 Assurer une prévention efficace

Le jeune réfugié se retrouve dans une société qui fonctionne selon des schémas totalement différents de ceux de son pays d'origine où famille et société sont censées le protéger. Chez nous, il sera

confronté à des valeurs et réalités nouvelles, dans une grande liberté: liberté qui peut, si elle n'est pas bien gérée, l'exposer à des dangers divers.

Les activités communautaires de *Mentor-Escale* favorisent les moments où les jeunes peuvent s'exprimer et où les interrogations sont posées collectivement plutôt qu'individuellement, ce qui permet à chacun d'échanger avec l'autre, de découvrir, de prendre ce qui lui paraît important dans sa vie et dans son parcours.

1.3 Renforcer les racines culturelles du jeune

La meilleure insertion commence par une prise de conscience de sa propre identité. A leur arrivée, la seule identité que possèdent les jeunes non accompagnés est celle du passé. Cette identité ayant été secouée par l'exil, ces jeunes sont ébranlés face à une culture différente. Il est important qu'ils n'oublient pas d'où ils viennent, qu'ils puissent l'exprimer et échanger sur la manière dont la vie se passe dans leur culture d'origine et sur la façon de vivre en Europe. Cela leur permettra petit à petit de se recomposer une nouvelle identité, basée sur leurs racines et les us du pays d'accueil.

1.4 Permettre aux jeunes l'acquisition de savoirs et pratiques utiles à leur (ré) insertion sociale et communautaire

1.5 Devenir acteur dans la société

Enfin, permettre aux jeunes de devenir eux-mêmes des personnes ressources pour favoriser l'insertion de leurs pairs ou témoigner de leur propre situation et proposer des améliorations quant à la situation des mineurs non accompagnés — que ce soit au niveau de leur accueil, les procédures qu'ils doivent subir, le choc des 18 ans qui n'est plus un plaisir mais une peur, etc.

2. ACTIVITES MENEES EN 2008

2.1 L'accueil

Le rez-de-chaussée de la Maison fait partie du volet communautaire de notre travail. Il s'agit d'un espace assez vaste où les jeunes peuvent s'installer pour boire un thé, grignoter quelque chose, regarder la télévision, lire les journaux, jouer aux jeux de société, discuter et rencontrer d'autres jeunes. Nous disposons dans ce même espace de deux ordinateurs mis à leur disposition. L'un d'eux est connecté à Internet, l'autre est prioritairement utilisé par les jeunes qui ont des devoirs scolaires à réaliser.

Une personne est en permanence présente dans ce lieu qui sert aussi d'accueil pour tous ceux qui viennent voir leur assistant social. Cette permanence est assurée par des bénévoles et par l'éducateur chargé du communautaire, parfois par d'autres membres de l'équipe.

Cela permet d'entrer en contact différemment avec les jeunes mais aussi avec ceux dont on n'est pas personnellement le référent.

Nous constatons que si la majorité des jeunes viennent à *Mentor-Escale* avant tout pour voir leur assistant social, beaucoup restent plus longtemps, profitant des différents services mis à leur disposition. Des conversations ou discussions très informelles se lancent, qui veut y participe. Des émissions sont regardées ensemble. Certains passent lors d'une fourche horaire à l'école, certains

encore se sentant vraiment très seuls à la maison, viennent à l'accueil comme dans un lieu où ils peuvent rompre avec ce sentiment de solitude et d'isolement.

Une moyenne de 15 à 20 jeunes par jour ont profité cette année des services de cet espace convivial.

Les mercredis nous sommes ouverts de 12 à 20 heures, afin d'être plus accessibles aux jeunes qui habitent loin et à ceux qui ont cours tous les jours y compris les mercredis après-midi. Outre la permanence sociale en soirée, nous organisons diverses activités comme l'atelier « cuisine » suivi du repas, la visualisation de films en vidéo éventuellement prolongés par des débats ou discussions et des sorties ponctuelles.

2.2 L'atelier de cuisine

A l'origine, cet atelier avait pour principal objectif d'éduquer à une alimentation saine et dans ce cadre, l'apprentissage de la préparation de certains plats. Cet espace est également exploité pour que les jeunes fassent des recherches sur les pratiques culinaires de leurs pays d'origine, ce qui leur permettra de garder un lien avec leur culture d'origine mais aussi de découvrir celles des autres

A la fin de la préparation culinaire, les jeunes et les accompagnateurs se retrouvent autour du repas pour échanger d'abord sur la composition du menu et ensuite sur tout autre chose. Cela peut être banal comme la pluie et le beau temps, l'école, le travail. Mais souvent et spontanément, ces mêmes sujets peuvent partir sur des débats et échanges : différences de climat entre l'Afrique et ici, les différences culinaires partent vers les différences culturelles; les enfants dans les conflits armés; etc.

Une fois par mois, nous accueillons un groupe de jeune du Centre d'Observation et d'Orientation de Neder-Over-Hembeek, c'est l'occasion pour eux de découvrir une structure à laquelle ils pourront faire appel ultérieurement et de rencontrer des jeunes ayant eu un parcours assez similaire au leur mais se trouvant à une étape ultérieure dans leur chemin de vie.

2.3 Excursions et séjours résidentiels

Il s'agit ici d'activités organisées en dehors des locaux de l'association.

Excursions « Walibi » et Paradisio

L'objectif était double : d'une part permettre aux jeunes de rompre l'isolement et de rencontrer d'autres jeunes à travers une activité récréative ; d'autre part, éveiller la curiosité des jeunes en favorisant l'observation pour apprécier les effets des activités humaines dans le cadre d'un parc attractif.

Lors de ces journées, étaient présents une demi-douzaine de jeunes, accompagnés par les animateurs.

Pendant ces deux journées, les jeunes ont pu se découvrir. Ce fut pour eux un moment d'échanges directs et informels sur des sujets divers dans un grand moment de détente. Pour certains jeunes, c'était la première fois qu'ils se rendaient dans un parc d'attractions et ce fut une occasion d'observer et de jouir de moments inoubliables dans leur vie.

Visite du Salon Etudes-Formations et Profession du Siep

Comme souligné précédemment, il n'est pas toujours aisé, pour les jeunes qui fréquentent *Mentor-Escale*, de trouver la formation ou les études qui leur conviennent. Outre l'accompagnement procuré au niveau individuel, nous avons intégré, dans notre action communautaire, une visite du Salon du Siep

afin de permettre aux jeunes d'obtenir davantage d'informations quant aux formations, professions et études existantes.

Week-end résidentiel à Carlsbourg (Mai 2008)

Les week-ends résidentiels sont des moments privilégiés de vie commune qui permettent aux jeunes de mieux se connaître, de créer et renforcer des amitiés et de favoriser l'expression des jeunes quant à leur vécu. Ce temps de parenthèse dans leur quotidien, souvent lourd de responsabilités, leur permet d'oublier leur statut de jeune non accompagné et leur procure le sentiment d'appartenir à une famille, « d'être comme les autres ».

Cette activité a été réalisée avec 19 jeunes. Outre offrir un temps de respiration, un des objectifs était de permettre aux jeunes de se découvrir, à travers le sport, et un environnement rural et vert. Durant ce WE, plusieurs activités se sont déroulées : kayak, vtt, jeux de société, football en plein air, préparation des repas et moments conviviaux.

Ce week-end a été une occasion de rencontres entre jeunes. Il leur a également permis d'apprendre à s'organiser pour les tâches diverses à accomplir (repas, nettoyage, vaisselles,...).

Camps jeunes mamans à Carlsbourg (Juillet 2008)

Parmi les jeunes-filles qui fréquentent *Mentor-Escale*, près de 20% sont de jeunes mamans. Ces jeunes-filles et leurs enfants nécessitent une attention particulière. C'est la raison pour laquelle, nous avons réalisé cette année notre premier camp destiné spécifiquement aux jeunes mamans. Ce séjour a été l'occasion, pour ces jeunes-filles, de rencontrer d'autres jeunes mamans partageant leur situation et d'aborder diverses thématiques liées à la maternité. Différentes activités ont été mises en place favorisant la rencontre, l'échange, l'acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir-être : atelier massage, activités artistiques, groupes de paroles, activités sportives...

2.4 Fête de Mentor-Escale

La fête de fin d'année scolaire a été organisée, avec les jeunes, afin de leur permettre de s'amuser, de se rencontrer, de renforcer la dynamique interne et de clôturer l'année en beauté.

La réussite de la fête est le fruit de la participation des jeunes. Ils ont joué un rôle dans la préparation des repas et dans l'animation musicale de la soirée.

2.5 Rencontres culturelles, sportives et éducatives

En fonction des opportunités, nous proposons aux jeunes de participer à différentes activités telles qu'une pièce de théâtre, une rencontre sportive avec une autre organisation, une séance d'information, etc. Dans cette catégorie intervient aussi le travail de soutien à tout autre type d'initiative des jeunes eux-mêmes.

Dans les activités organisées citons :

- Plusieurs matchs de mini-foot ont été organisés avec les jeunes dont l'un contre une équipe du Petit-Château.
- Saint-Nicolas : Nous avons organisé la venue de Saint-Nicolas au sein de *Mentor-Escale* pour les enfants des jeunes qui fréquentent *Mentor-Escale* mais également pour les jeunes eux-mêmes. Cette visite a permis aux jeunes de découvrir un aspect de la culture de leur pays d'adoption.

- Information sur les économies d'énergie : En collaboration avec Habitat et Rénovation, nous avons organisé une séance d'information à destination des jeunes sur les moyens d'économiser de l'énergie dans leur logement.

PARTENARIAT ET LOBBYING

Au cours de dix ans d'histoire, *Mentor-Escale* a toujours collaboré avec des partenaires, que ce soit au niveau de l'échange d'informations ou plus concrètement dans le cadre du suivi d'un jeune ou d'un projet.

En 2008, en plus du travail avec les centres d'accueil, ILA et tuteurs, nous avons collaboré plus directement avec

- Logement Pour tous (accord de partenariat).
- Habitat et Rénovation (accord de partenariat).
- Le centre Exil pour une aide psychologique à certains jeunes.
- Le SAJ Namur, l'ASBL Notre Abri, dans le cadre d'accompagnements individuels
- Synergie 14, pour les commandes à la Banque Alimentaire. Cette dernière nous permet de gérer une petite réserve de produits alimentaires que nous destinons, dans le cadre de l'accompagnement individuel, aux jeunes en grande difficulté financière.
- Le Service Social protestant.

D'autre part, nous sommes associés à la réflexion sur les politiques touchant de près ou de loin l'accueil des mineurs étrangers non accompagnés et participons aux initiatives de réformes pour une amélioration des politiques en vigueur.

- Nous sommes membres du **Conseil d'Administration du CIRE** (Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Etrangers) et de « **Vluchtelingenwerk** » (alter ego néerlandophone du CIRE).
- Nous sommes membre depuis sa fondation de la « **Plate-forme Mineurs en Exil** ». La Plate-forme née 1999 à l'initiative de quelques organisations concernées par la question des Mineurs Etrangers Non Accompagnés, réunit aujourd'hui une vingtaine d'associations dont les objectifs principaux sont l'échange d'informations, l'amélioration de la prise en charge des mineurs dans l'état actuel de la législation et la formulation de propositions de modifications législatives, administratives et procéduriers.
- Nous sommes également membre de la **Coordination Sociale d'Ixelles**, qui regroupe et met en lien plus de 80 associations ixelloises.

CONCLUSIONS

Mentor-Escale se positionne comme appui aux tuteurs et aux Centres d'Accueil, pouvant garantir un suivi jusqu'à 20 ans et offrir un soutien à long terme à ces jeunes qui n'ont pas de famille sur laquelle s'appuyer.

Le rôle qu'a toujours joué Mentor-Escale est beaucoup plus large qu'un simple accompagnement. Pour une série de jeunes en difficultés, Mentor-Escale est la seule structure proposant un suivi continu personnalisé assurant à la fois la socialisation, la prévention et pouvant jouer, pour beaucoup de jeunes, le rôle de référent adulte. Cela vaut aussi pour des jeunes que nous avons suivis et pour lesquels nous restons un point de repère important.

Si 2007 a été une année difficile qui s'est achevée par la décision de mettre fin aux activités de l'association, 2008 a été une année plus heureuse marquée par la relance des activités, grâce au soutien de nos partenaires et pouvoirs subsidiaires ainsi qu'au dynamisme de notre équipe.

Par ailleurs, l'année 2008 a également été marquée par un questionnement lié à la constatation d'une augmentation de demandes de suivi provenant de structures financées par les Communautés.